

RÉFÉRENT SANTÉ DE LA COMMUNE

Pour quelle finalité?

Le référent santé est la personne qui, au sein de la commune, fait le lien entre les professionnels de santé, les élus et les partenaires, pour faire avancer concrètement les projets, notamment de MSP, en lien avec la Fédération régionale adhérente à AVECsanté.

Missions principales

1 Coordination locale

- Être l'interlocuteur identifié des professionnels de santé
- Assurer le lien avec la fédération régionale des MSP
- Faciliter les échanges entre les acteurs (élus, soignants, partenaires locaux)

3 Animation territoriale

- Contribuer à mobiliser les acteurs locaux (CCAS, associations, prévention...)
- Soutenir les professionnels de santé
- Valoriser les initiatives existantes
- Faciliter la compréhension des dispositifs existants (CLS, ...)

2 Suivi du projet de santé

- Suivre l'avancement des démarches engagées
- S'assurer que les actions correspondent aux besoins identifiés sur la commune
- Appuyer l'organisation des temps de rencontre (réunions, échanges...)

4 Information et communication

- Informer les élus des avancées et enjeux
- Participer à la communication auprès des habitants
- Contribuer à rendre lisible la démarche engagée

CONCRÈTEMENT, AU QUOTIDIEN...

Le référent santé :

- Co-organise les premières rencontres avec les professionnels de santé en lien avec la Fédération régionale
- Répond aux sollicitations locales liées à la santé
- Suit l'avancée des échanges et relance si besoin
- Fait le lien avec la fédération régionale tout au long du projet
- Informe régulièrement le maire et l'équipe municipale

Sa posture

- Il ne remplace pas les professionnels de santé
- Il crée les conditions d'échanges entre professionnels de santé, en leur laissant toute leur place pour travailler entre eux
- Il facilite, relie et soutient

Temps à y consacrer

Variable selon les périodes, mais généralement :

- Quelques heures par mois
- Davantage au démarrage du projet

Qui peut être référent santé ?

- Un élu
- Un agent de la collectivité
- Un binôme élu / agent

À RETENIR

Désigner un référent santé au sein de l'équipe municipale, c'est se doter d'un point d'appui pour structurer et faire émerger une dynamique locale en santé.